

La Voix du Club

+

Club SANTE SENIORS de la MGEN – Section de la Loire ☞ JANVIER 2018 ☐

COMPTE-RENDUS DES REUNIONS

Réunion du lundi 20 novembre 2017 Mâtel

Un Comité directeur exceptionnel élargi a lieu ce jour. Proposition de présidence tournante, aujourd'hui A. Orgéas.

Il rappelle que la réunion de ce jour fait suite à celle tenue en mairie de Roanne le 9 novembre dernier à laquelle les représentants du club (comité de gestion) s'étaient rendus en vue de recueillir la signature du maire sur la convention concernant l'hébergement du club.

Il s'agit de ne pas confondre:

- Le comité de section MGEN composé d'élus qui se réunissent à St Etienne et qui élisent le président de section.
- Le comité de gestion qui regroupe les représentants des retraités de la Loire. Il a 2 antennes : l'une à Roanne l'autre à t Etienne. En font partie : M.Vignon, R.Tarian, JP.Cartier, le responsable et le trésorier de l'antenne de St Etienne du club et plusieurs membres du Comité de section dont T.Gros.

La Convention avec la mairie:

Elle nous permet d'être hébergés dans des locaux municipaux. Il y en avait déjà une dès 1981, signée par J. Auroux. Cette dernière a été dénoncée d'où ce nouveau projet. (Il y avait eu, dans le passé, des avenants à cette convention de 1981.)

Le nouveau projet avait été approuvé par la section de la Loire et cette nouvelle convention signée pour 3 ans par le président de St Etienne. Le paiement de charges était prévu dans la convention.

En fait, le 9 novembre dernier, lors de la réunion en mairie, il a été annoncé qu'il fallait que le club quitte Mâtel pour la rentrée de septembre 2018 et que la convention ne serait pas signée par le maire de Roanne. La raison : créer à Matel un pôle culturel pour héberger des compagnies de théâtre.

M.Vignon s'élève contre le procédé. Elle souligne que le fait que tous les membres du club ne sont pas de Roanne est invoqué pour nous faire quitter les lieux.

R. Tarian demande, qu'avant que la discussion ne s'engage, soient évoquées les relations avec la MGEN à St Etienne.

Il souligne que 404 personnes ont acquitté leur participation à Roanne; 67 pers.n'en sont pas encore à jour. Il y a 19 nouveaux adhérents.

Ne souhaitant plus avancer d'argent pour acquitter des frais de fonctionnement, il remettra les chèques à Y. Garnier, président de section, quand ce dernier viendra à Roanne pour assurer ses cours à l'université. C'est le seul moyen pour lui de ne pas attendre longtemps le remboursement des frais avancés (2 mois).

Il tient à exprimer ses inquiétudes: où va aller cet argent? Il n'y a eu aucune dépense à ce jour sauf pour l'atelier lecture. L'atelier reliure a demandé un bon de commande : Roger Tarian a envoyé un mail à Y. Garnier pour le réclamer. Il lui a été répondu qu'il n'était pas possible de le lui expédier. Délai trop court! C. Raymond, trésorière de la section, a eu la même réaction qu'Y. Garnier.

A la veille des vacances Y. Garnier a appelé R. Tarian qui précise que la voix du président était celle d'un chef d'entreprise qui n'admet aucune remarque... Le message : « il aurait fallu envoyer la VDC ! ». Y Garnier dit en

substance : "ce que vous avez fait c'est inadmissible"... "la VDC nous allons l'envoyer nous !" (Nous = St Etienne)

R. Tarian ne voulant engager aucune dépense, la solution serait de remettre en fonction le compte au Crédit Mutuel et de l'utiliser. Par ailleurs, aucune consigne concernant l'engagement des dépenses n'a été donnée. C. Raymond a prétendu que des "consignes avaient été données oralement"

R. Tarian craint que le reliquat de notre argent ne parte dans le budget général et qu'on soit floué.

A. Orgéas fait alors remarquer que l'antenne de St Etienne « continue à utiliser son compte au Crédit Mutuel... qu'il y a donc 2 poids et deux mesures ». « Nous sommes pris en étau entre une présidence rigide au niveau de la section et une ville de Roanne qui nous met dehors. Se pose donc le problème de la survie du club. »

A. Orgéas souhaite évoquer les courriers envoyés au national MGEN.

Une question est posée : « si on utilisait le compte au Crédit Mutuel est-ce que la MGEN nous rembourserait?

R. Tarian répond que non. Il souligne que le but de la circulaire était de déposséder les clubs de leur trésorerie.

D. Bégard pense que la MGEN n'a rien à dire sur l'utilisation du compte au Crédit Mutuel et précise que ce compte a plusieurs sous comptes.

A. Orgéas propose de ne pas remettre les chèques d'adhésion à ST Etienne, de les bloquer en attendant de recevoir des consignes claires et écrites de ST Etienne.

R. Fréry remarque qu'à la mise en place du cpte 81, il aurait dû être prévu un responsable pour gérer ce compte, avec possibilité de délivrer des «bons pour achats».

A. Orgéas répond que la MGEN n'a pas assez d'autonomie elle-même pour envisager cela. Tous les clubs ne fonctionnent pas de la même façon. Pourquoi ce qui n'est pas possible dans la Loire est possible ailleurs? Nous nous trouvons dans un vide juridique.

JP. Cartier rappelle que le Comité Départemental de Gestion devait se réunir et que cela n'a pas été le cas.

Il est fait remarquer que les relations s'enveniment avec Y. Garnier et qu'il faudrait changer de mode de relation.

T. Gros annonce que mercredi 22 novembre 2017 aura lieu un Comité de Section mais que depuis le 28 août la directrice à St Etienne est en arrêt de travail. La Section est dans l'embarras.

Un vote est proposé: doit-on remettre ou pas les chèques à Y. Garnier?

L'assemblée décide qu'ils doivent être conservés temporairement en attendant la réaction de la MGEN de St Etienne. D'autant plus que n'ont pas été acquittées les factures concernant la location de la salle Fontalon pour l'AG, les intervenants des animations du jeudi 19 octobre ni les factures présentées.

Les Locaux:

Que faire vis à vis de la ville de Roanne? Nous ne sommes pas le seul club dans cette situation. Des clubs sportifs le sont aussi.

Mmes/Mrs Guillermin, Capitan, Suchel Mercier, Murzi adjoint aux associations étaient présents à la réunion en mairie.

R. Fréry propose un document qu'il a rédigé pour présenter le club au maire de Roanne .

Il s'agit de présenter :

- les membres, leur rôle, leur nombres,

- de détailler activités du club, savoir être et faire que ns désirons transmettre,

-d'insister sur la solidarité inter générationnelle.

-de détailler nos besoins en locaux.

-d'envoyer un courrier à la municipalité, à agglomération et aux associations amies ainsi qu'aux autres associations écartées de leurs locaux.

- de faire ressortir l'impact sur la vie économique et culturelle du Roannais.

-Il suggère de prendre contact avec autres communes pour rechercher un hébergement.

Sinon il faudra faire une conférence de presse.

A. Orgéas rappelle que pour la mairie nous ne sommes pas une association loi 1901 mais une association de St Etienne: l'émanation d'une mutuelle.

T. Gros a demandé que faire à St Etienne. Il rapporte que le Président se renseigne de son côté pour savoir quel budget on aurait pour se loger dans le privé. Le président propose qu'on devienne en dernier ressort, une association loi 1901.

Il est ensuite donné lecture de la lettre au national concernant une régie d'avance.

J. Delorme lit la lettre signée par les responsables d'ateliers adressée par voie hiérarchique au national via Y. Garnier pour faire ressortir le rôle du Club. A faire mettre par Armand sur le blog.
Il est décidé que des volontaires (D. Begard, R. Tarian, A. Bayon, J. Desroches, M. Vignon, R. Fréry, A. et J. Orgéas) se réuniront dans un premier temps pour écrire à Y. Garnier et lui demander de se manifester auprès de la mairie de Roanne pour plaider la cause du club en souhaitant qu'une délégation se rende en mairie, avec lui, pour rencontrer le maire de Roanne.

Comité directeur élargi exceptionnel 18/12/17 Mâtel

Excusés : M.Vignon, C. Girin, J.Rivolier, A.Coutant

Président de séance : R.Tarian

La réunion est ouverte par l'ordre du jour : prévoir l'expulsion prévue en juin de nos locaux, revoir les relations que l'on a avec la MGEN : points sur les derniers courriels, point sur notre attitude dans ces courriels, constat que nous sommes plus que jamais dépendants de la MGEN, étude de la remise en fonction du compte et remise des chèques (414 adhérents et 6210€ de cotisation)

Nos courriers ont bien été transmis et pris en compte au niveau national.

Mail d'Y.Garnier (6/12) : il évoque un sentiment d'injustice car il semblerait que la section de St Etienne ait fermé les yeux sur l'utilisation de notre compte alors que les directives nationales demandent depuis 2011 une régularisation.

Mail de Catherine Raymond trésorière (bénévole) de la section(6/12) :

Elle évoque les difficultés de la section Loire à fonctionner sans directeur et manque de quelques salariés. Elle redonne les règles de fonctionnement financier : achat après demande d'accréditation à la section départementale... Il semble qu'elle appréhende le moment de gérer notre remise de chèques ainsi que la gestion de nos demandes de remboursement ou de financement.

R.Tarian donne ensuite lecture pour acceptation de l'assemblée, de la lettre qu'il souhaite envoyer à la section départementale. (Voir la lettre ci-après)

Il demande qu'on approuve l'envoi des chèques de cotisation qu'il gardait jusqu'à présent, mais en demandant une sorte de contrepartie.

Comme on ne veut pas nous consentir une régie d'avance, alimentée par les cotisations, nous allons nous créer une sorte de régie d'avance.

Cette idée de R.Tarian a pour but de montrer que nous ne voulons pas nous laisser mener complètement par St Etienne, que nous réagissons, mais que nous sommes aussi une force de proposition.

Le texte de R.Tarian est adopté au vote.

Dernier point de R.Tarian : des dépenses ont été engagées par diverses personnes et il y aura d'autres dépenses bientôt : envoyer la Voix du Club, acheter des timbres, payer la galette des rois et le cidre. Comment cela va-t-il être réglé ?

T.Gros intervient :

- Pour la 2FOpen le compte-voyage change d'intitulé. Pour la bonne transmission, il fallait qu'il obtienne les numéros des sous-comptes. Il lui est apparu qu'un certain nombre de gens continuent à avoir la signature (la délégation) alors qu'ils n'ont plus de responsabilité dans le club.

-Les locaux.

Après demande à la régie Gerbay par L.Marcellier, T.Gros a visité un local de bonneterie, situé rue Lakanal avec un commercial des locaux commerciaux.On refera une visite collective pour voir si ces locaux conviennent (membres du comité de gestion + divers invités). 245M², 3 salles, loyer mensuel de 590€. Accessible fin mars 2018. 1 sas d'entrée, un bureau de 18m², un vestiaire chauffé de 2 ou 3m², un wc à la turc. Le mur sur la rue en bon état, stationnement peut-être insuffisant, chaudière à fuel consommant 500 l/hiver, risque de mauvaise isolation (froid dû aux fenêtres verrières), peut-être problème de cloisonnement, sol dalle en ciment, donc froide (à réagrer pour la gym santé), bail de location classique(3/6/9).

-autre piste 420m², en face de Petits Prix, location 1280€, chauffage au gaz, murs non doublés, stationnement difficile, voir impossible.

-autre piste : ancienne école de danse Pierson, passage Gerbay, grands locaux sur 3 niveaux

-autre piste chez Dugourd et Game : impasse Fontval, stationnement possible, local pour réception, 1250€ /mois

- autre piste rue Molière, 12 places de parking réservées, local très grand.

Il faudrait dans tous les cas qu'on insiste pour que les travaux d'isolation soient pris en charge par le propriétaire. Pour le moment, nous n'en sommes qu'à une prospection. Il faudra dans tous les cas se faire repreciser les conditions de location (charges incombant aux locataires)

Comité directeur élargi 15/01/18 Mâtel

Président de séance : T.Gros

La réunion est ouverte par l'ordre du jour : locaux, finances, VDC, journée de fin d'année.

Une bonne nouvelle : un directeur transitoire, venu de l'Ain, est arrivé à la Section départementale pour deux jours par semaine, permettant un meilleur fonctionnement.

Pour les locaux, réponse d'Yves Garnier : il faut transmettre les prix de locations au niveau régional.

Il y aura un nouveau comité de gestion en janvier.

Locaux visités par T.Gros

- Impasse Fontval : immense local de 500m², mais en étage

-rue Lakanal, parking possible sur la place Coutaret, locaux en rez-de-chaussée mais chauffage par air pulsé

-sur Riorges, Impasse Chamussy : ancienne bonneterie, 400m², chauffage central, partie à cloisonner et à aménager, 800 € de loyer, stationnement difficile

-à visiter : angle de la rue de Vauquois (près de Carré Blanc) et entrepôt vers Petits Prix mais pas du tout aménagé.

Nos critères : le stationnement facile, la taille des locaux (plus d'adhérents prévisibles dans les années futures à cause de l'élargissement de la MGEN à d'autres personnels). Nous pourrions très bien ne plus dépendre de la Ville de Roanne.

Le déménagement sera lourd, plusieurs camions avec le matériel entreposé à Carnot. Dans un local commercial, les aménagements et les travaux pour chauffage (changement de chaudière...) sont à charge du locataire. Mais on peut faire modifier le bail de façon à ne pas être mis à la porte trop rapidement. Le fait que ce soit une mutuelle qui loue est un atout (paiement des loyers assurés).

Question posée : au niveau du blog, faut-il changer l'intitulé : club retraités MGEN, en Club Seniors Santé ? Pas pour l'instant, on peut attendre de voir ce que cela va impliquer (actions de prévention préconisées, nouveau type d'adhérents)

Les finances : R.Tarian

Par le passé nous avons engrangé environ 30 000€ sur le compte Crédit Mutuel.

Demain, remise des chèques à Yves Garnier (6248€).

Les derniers remboursements faits à des adhérents sur le compte Crédit Mutuel ne passeront pas dans les remboursements MGEN. Inquiétudes concernant la volonté de nous rembourser un jour...

Toujours pas de réponse à la lettre de R.Tarian du 21/12/17 de la part de la MGEN, concernant les remboursements de factures avancées sur un fond de roulement de 6 000€. Une réponse est indispensable, peut-être au futur comité de gestion annoncé en janvier...

Pour payer certains produits, le système, bon de commande-achat-paiement différé au commerçant, a beaucoup d'inconvénients, en particulier pour les achats sur Internet (ex logiciels de vidéo), ou pour les achats fractionnés. Il faut de toute façon attendre le bon de commande, envoyé obligatoirement par R.Tarian, auquel C.Raymond, trésorière de Section, s'est engagée à répondre très rapidement.

R.Tarian évoque le fait que C.Raymond lui suggère de faire en son nom les avances de trésorerie, un peu comme un « mécène » qui avancerait 6 000€ sur fonds propres.

Demain, R.Tarian va remettre nos participations (6240€) à Yves Garnier et insister pour qu'il vienne nous rencontrer et nous préciser les nouveaux fonctionnements. En présence de 3 ou 4 membres de notre Club.

La galette Il y aura danses folkloriques et chorale. Proposition rejetée d'ajouter la même projection vidéo que celle projetée lors de l'AG

La VDC de janvier : B.Verdier Quelques précisions pour compléter la VDC qui sera imprimée le lundi 29 janvier, un rappel pour les quelques participations non acquittées, les hommages, l'appel à la candidature de sortants : MT. Reverdy, A. Orgéas, M. Berger

Des changements sont opérés sur le calendrier : prochain comité directeur en avril, tirage de la VDC en avril voir les dates dans la VDC.

Réunion de rentrée salle Fontalon le 20 septembre à partir de 13h30 : paiement des participations, 14h début de la réunion. Préparation de la salle à 9h le matin.

Assurance pour le départ à Crozon-Morgat du 8 au 15 septembre 2018

Les personnes qui vont partir au séjour randonnée à Crozon et qui ne paient pas de licence 2FOpen cette année 2017/18 en paieront une en juin. On connaîtra le tarif, chacun préparera son chèque, chacun remplira la nouvelle fiche d'adhésion, ainsi que le questionnaire de santé. Ainsi tout sera en notre possession et prouvera que ces personnes sont assurées.

Journée de fin d'année : E.Ponchon

Pas de possibilité sur Lentigny. La journée de fin d'année aura lieu le jeudi 28 juin à StJean StMaurice **au restaurant Clos StJean** : marches le matin, l'après-midi pétanque sur place (au pire au boulodrome), pêche sur un étang, jeux de société, visite des activités artistiques et artisanales à la Cure moyennant une petite participation, visite du village commentée et Joël Lapalue et son fils se proposent de nous faire visiter leur exploitation (cuvage et fromagerie de brebis)

Comité d'organisation : E.Ponchon, M.Maridet, N.Bochu, G.Luminet et M.Poizat

Repas à midi précises, visites et activités détente débutant à 15h.

COURRIER DE R.TARIAN

ANTENNE DE ROANNE CLUB RETRAITES 42

Roanne, le 21 Décembre 2017

à Monsieur le Président de section MGEN 42

Monsieur,

Le bureau élargi de l'antenne de Roanne du club des retraités MGEN 42 s'est réuni le lundi 18 Décembre 2017. Il a étudié en détail les courriels datés du 6 Décembre 2017, de Monsieur Yves Garnier, Président de la section MGEN 42, et de Madame Catherine Reymond, trésorière de la section MGEN 42. Le bureau a pris note des éléments et remarques contenus dans ces deux courriels.

Le bureau a décidé de la remise des chèques de participation à la section MGEN 42, pour être crédités au budget national MGEN, ligne 81. Ces chèques représentent 6210€, soient les participations de 414 adhérents. Ils seront remis à Monsieur Yves Garnier lors de son passage à Roanne au mois de Janvier 2018.

Le bureau a également décidé de créer pour le club de Roanne, une régie d'avance sur des fonds qui sont la propriété des participants de l'antenne de Roanne des retraités MGEN 42. La somme de 6000€ sera mise en dépôt sur le compte crédit mutuel N°00020356101 intitulé « CLUB RETRAITES 42-2F OPEN-JS ». Le but de cette création est de mettre à disposition un volant de trésorerie permettant un fonctionnement souple des dépenses.

Tout membre du club qui sera amené à faire un achat de matériel demandera au responsable financier du club un bon de commande (nom et adresse du fournisseur, montant). Par courriel, le responsable financier de Roanne demandera l'établissement de ce bon de commande à la trésorière de la section MGEN 42. La trésorière de la section établira le bon de commande et l'adressera par courrier au responsable financier de l'antenne de Roanne qui le transmettra au membre du club qui pourra enfin faire l'achat en réglant le fournisseur sur ses fonds personnels.

Il fera, bien sûr, établir une facture acquittée au nom de MGEN qu'il transmettra au responsable financier de Roanne. Celui-ci remboursera dans les meilleurs délais l'acheteur par un chèque tiré sur le compte de régie d'avance. La facture établie au nom de MGEN sera ensuite transmise à la trésorière de la section MGEN 42 qui pourra procéder au remboursement par chèque adressé au responsable financier de Roanne, ou par virement au compte crédit mutuel N°00020356101 à l'intitulé « CLUB RETRAITES 42 2F OPEN JS ».

Cette somme de 6000€ en régie d'avance sera gérée par le responsable financier de Roanne. Elle sera analysable à tout moment en débit et en crédit, et les comptes seront présentés au moins une fois par an à trois contrôleurs aux comptes membres du club de Roanne. Ce dispositif est créé pour permettre un remboursement rapide à tout membre du club ayant engagé ses finances personnelles pour un achat au bénéfice d'un atelier du club.

Il est anormal qu'une personne ayant versé sa participation de 15€ se voit obligée de faire une avance sur ses finances personnelles avec une attente de remboursement non définie.

Le contenu de ce courrier sera porté à la connaissance de tous les participants de notre club de Roanne par l'intermédiaire de notre bulletin de liaison « La Voix du Club ».

La rigueur de gestion de notre club ne peut être mise en doute: nous citerons pour l'attester le fait que chaque année, au mois de mars, ou d'avril, sont réunis les responsables d'ateliers pour l'établissement d'un budget prévisionnel. Chaque responsable présente sa demande de budget pour l'année à venir. Après discussion, le budget est établi, et le trésorier, (désormais ce sera le responsable financier) en est le garant. Cela fait des années que ces budgets prévisionnels sont établis et ils sont une règle librement consentie: il n'y a pas de dérapage budgétaire.

Nous sommes capables de gérer, nous n'aimons pas être infantilisés. Une administration tatillonne tue l'action, décourage les acteurs et finit par détruire l'existence du groupe, mais dans le cas présent est-ce le but recherché? Nous vous prions de bien vouloir accepter Monsieur le Président, l'expression de nos salutations mutualistes.

COMPTE-RENDU Comité de Section novembre 2017 T.Gros

Bonjour à toutes et tous,

Comme à chaque Comité de Section, nous avons eu communication des chiffres départementaux de mutualisation, c'est-à-dire sur toutes les offres de la MGEN (exemple contrats santé, Rassurcap, dépendance...). Nous avons évoqué la vie de la section, l'activité de la déléguée Ch Taillard, les actions de santé et de prévention, l'activité du Président de la section, enfin le club, antenne de Roanne. J'ai rappelé que le compte bancaire ainsi que les comptes adossés étaient 2FOPEN JS. Donc rien à voir avec la MGEN.

La discussion fait apparaître la nécessité impérieuse de la remise des chèques de participation pour abonder le compte 81. J'ai rappelé qu'il fallait rapidement rechercher un fonctionnement facile à propos des bons de commande pour réduire les délais entre la demande de bon et sa réception, ce, avant tout achat. J'ai aussi réclamé l'établissement par écrit des consignes précises à adopter vis-à-vis des frais de fonctionnement, c'est-à-dire là aussi ce qui a été évoqué ce lundi et attendu par tout le monde. La trésorière contactera rapidement la responsable du centre de Lille - centre qui gère la comptabilité de la MGEN- avec accès au logiciel adéquat pour l'imputation des dépenses. Un comité de gestion sera réuni en urgence par le Président Garnier pour entériner tout cela assorti d'une rencontre avec le correspondant financier.

Enfin, j'ai parlé de notre situation quant à nos locaux.

J'ai donc mandat pour rechercher des locaux (minimum 200 m2 mais on sera plus près de la surface de Mâtel avec 250 m2) ; pas de plafond de budget, compte-tenu du fait que l'immobilier à louer est accessible à Roanne; faire établir des devis discutés ensuite en section; dans tous les cas, la MGEN paiera.

Voici le compte-rendu promis et à largement diffuser, car j'aime bien que la parole circule ainsi que la transparence... Toutefois, cela n'empêche pas la rencontre avec Mr. le Maire de Roanne, notamment par rapport aux écoles qui pourraient être libérées. Enfin, suite à l'article de presse afférant à l'école des Plaines du Coteau, j'ai pris contact avec la mairie, j'attends un rendez-vous avec Mr. le Maire du Coteau ou un adjoint pour évoquer une location possible d'une partie de cette école; seul bémol : l'école des Plaines va accueillir les élèves de Charles Gallet et les Plaines pour le temps des travaux à CH. Gallet; ce qui veut dire qu'il nous faudrait trouver un local pour un an, après cette année scolaire-ci pour pouvoir éventuellement investir l'école des Plaines; à moins que la Mairie de Roanne nous loge encore une année sans déménagement.

Voilà, vous savez tout de la situation actuelle.

Bien amicalement Th Gros

EVOLUTION...

Le Club évolue, le Club change, le Club se transforme, le Club s'inquiète, réfléchit, se bat pour survivre... Nul ne peut le contester, qui a suivi les réunions du Comité Directeur ces dernières semaines, et les nouvelles initiatives...

Dans cette transformation, certaines des activités disparaissent. Une des plus anciennes est sûrement la marche des bugnes, tellement appréciée pourtant. C'est dans les années 1985 que cette belle idée est apparue.

Antoine et Madeleine Bayon en sont à l'origine : c'est la saison des bugnes, le carnaval de Lentigny disparaît. Mardi gras, carnaval, bugnes: l'idée était toute trouvée. Donc une marche à Lentigny, un seul groupe à l'époque. A Antoine, le parcours ! A Madeleine, le goûter !

Depuis trois groupes de marche de trois niveaux sont organisés . Chacun y trouve sa place à son niveau et à Lentigny, réunion annuelle des trois groupes en trois parcours, avec en conclusion, un goûter délicieux et bien représentatif du contexte.

Pendant quelques années, plusieurs adhérentes du Club, habitant Lentigny, sont venues en soutien à Madeleine et Antoine. Mesdames Dubini, Jaillot, Lacharme, Poncet, Rodamel, nous ont offert ces jolis gâteaux dorés, noués en leur centre avec amour, et aux goûts quelquefois différents. Belles images, beaux parfums, belles saveurs, la marche des bugnes a vécu...

Nous garderons bien sûr le joli souvenir d'une belle après-midi, rassembleuse, amicale, savoureuse...

Merci à Madeleine et à Antoine pour l'idée et la longévité de cette activité simple et chaleureuse.

Texte de Jeannine Desroches

DATES A RETENIR

Réunion Voyage en Ecosse	Le jeudi 8 mars à 14h30 à Mâtel
Réunion Séjour randonnées à Crozon	Le lundi 26 mars à 10h à Mâtel
Comité directeur	Le mercredi 4 avril 2018 à 8h45
Commission voyages	Le mercredi 4 avril 2018 à 10h45
Voix du Club	Le vendredi 6 avril 2018 à 14h
Voyage en Ecosse	Du 30 avril au 11 mai 2018
Journée pétanque	Jeudi 31 mai
Voyage en Calabre	Du 1er au 8 juin 2018
Journée de fin d'année	Le jeudi 28 juin 2018
Réunion de rentrée-paiement des participations	Le 20 septembre 2018 à 13h30 salle Fontalon

LE COIN DES ATELIERS

Activités	Horaires	Février	Mars	Avril
Aquarelle	9 h à 11 h	Jeudis 1 et 15	Jeudis 1, 15 et 29	Jeudis 12 et 26
Broderie	9 h à 16 h	Mardi 6	Mardis 6 et 20	Mardi 3
Calligraphie	9 h à 11 h	Vendredi 9	Vendredis 9 et 23	Vendredi 6
Cinéma	Les Halles Charlieu 10h	Vendredi 10 Jeudi 30	Vendredi 15	
Couture	14 h à 17 h	Mardi 6	Mardis 6 et 20	Mardi 3
Danses Folk	14 h 30 à 16 h 30	Mercredis 7 et 28	Mercredis 7, 14 et 28	Mercredis 4 et 25
Écriture	9h 30	Jeudi 8	Jeudi 8	Jeudi 5
Lecture	9h à 11h	-----	Vendredis 2 et 23	Vendredi 27
Patchwork	9 h à 17 h	Mardi 27	Mardis 13 et 27	Mardi 24
Peinture sur bois	9 h à 16 h30	Mardi 6	Mardis 6 et 20	-----

Peinture sur porcelaine	9h à 11 h 30	Mardi 6	Mardis 6 et 20	-----
--------------------------------	--------------	---------	----------------	-------

LES MARCHES DU LUNDI

Marche groupe 1 :

Dates	Lieu de la marche	Lieu de rendez-vous	Responsable (s)
05/02/18	Mably	Eglise	M. et E. Vivès
26/02/18	Le Pet d'Ane	Pont de Presle (Casse-croûte habituel à Commelle)	M. et E. Vivès
05/03/18	St Romain la Motte	Eglise	M. et J. Gatignol
12/03/18	Charlieu	Parking du Casino	N.Veau
19/03/18	St Forgeux Lespinasse	Sur la Place	M. et E. Vivès
26/03/18	St Jean	Place des Gâtines	G.Luminet
23/04/18	Jarnosse	Devant le bar	D.et G.Irlès
30/04/18	La Grande Borne	Au parking	B.Barbot et M.Goutaudier

Marche groupe 2 :

Dates	Lieu de rendez-vous	Responsable(s)
05/02/18	Briennon Le port	O.Ravier
26/02/18	StAndré d'Apchon au bourg sur la place	MJCaetano
05/03/18	St Léger aéroport	N.Eymond
12/03/18	St Romain la Motte sur la place	S. Paire
19/03/18	Vivans sur la place	MN et L.Audoux
26/03/18	St Pierre la Noaille parking	S.Paire et J.Clauzel
23/04/18	Renaison sur la place	MTCachet et R.Villalta
30/04/18	Villerest (marche des puits) parking de la mairie	J.Peurière

INFORMATIQUE A VOUGY

Le planning des séances informatique pour la période de janvier à fin mars 2018, a été mis au point au cours de la réunion du lundi 8 janvier. Les thèmes retenus sont les suivants:

- traitement de texte
- powerpoint
- usage du "cloud"
- découverte du tableur
- cartographie et GPS
- poursuite de la Création graphique
- séances mensuelles d'aide personnalisée

Les séances se déroulent à VOUGY dans la salle info de l'ASSOCIATION CULTURELLE DE

VOUGY de 9 h à 11 h 30 les jours indiqués.

Pour les séances d'aide personnalisée avertir le responsable du problème rencontré dans la semaine précédent la séance.

Le planning détaillé est consultable sur le blog à l'adresse suivante :

<http://clubmgenroanne.hautetfort.com/>

ATELIER LECTURE

Pourquoi lire et relire les classiques ?

Nous avons tous subi Le Cid, Madame Bovary ou La Fontaine. Cela nous a laissé un bon (si le prof était intéressant, ou notre voisine de pupitre sympa) ou mauvais (si on avait eu l'appendicite à ce moment, ou ramassé une bêche en math juste avant) souvenir. Et de les relire, ça nous fait l'effet « madeleine de Proust » ou « tisane froide » (Ponge), bref, juste un rapport épidermique avec le souvenir de la « chose ».

Un demi siècle (au moins) après, il s'est passé des événements, y compris en critique littéraire : incursion de la linguistique, de la psychanalyse, de la critique des sources... « Du coup et en même temps », ce n'est plus pareil, ce n'est plus le même sens. Dépaysement, déception, ennui confirmé, passion ressuscitée (on le souhaite).

C'est le pari de l'atelier « Lire et relire les classiques » un vendredi par mois.

Si vous souhaitez présenter vous-même un ouvrage dont vous pourriez nous faire partager la redécouverte, ou retrouver de l'intérêt pour tel ou tel Classique, rejoignez-nous.

Le **19 janvier**, on reprend « le Quart Livre » de Rabelais, sous la houlette de Denis Begard.

Le **02 Mars**, Robert Bergeron nous cuisine René Guy Cadou.

Le **23 Mars, le 27 Avril et le 25 Mai**, la suite (Descartes, Corneille, Sartre, Diderot, Ponge, pas encore défini...)

Un atelier parallèle, ou s'inscrivant dans les creux du premier est envisagé, avec pour objectif d'échanger sur des lectures communes décidées à l'avance : cela existe déjà ailleurs, sous forme de café-philo ou café littéraire... mais c'est ailleurs.

Cela pose la question de savoir où on est après Juin.

Essayons de pourvoir aux dates déjà prévues, on avisera en temps et lieu.

A propos, 1 ou 2 semaines avant chaque événement, on envoie une présentation de la séance par le **Blog** du club : bonne idée d'y aller voir, parce que la **VDC** (n) est (que) trimestrielle. C'est également affiché dans le couloir à Matel ou dans la grande salle.

Venez donc, mais signalez vous avant par mel, qu'on vous envoie les textes (la lecture sans avoir les textes, c'est plus périlleux).

A bientôt.

JC Périssé.

QI GONG et GYM SANTE

QiGong les mardis : 6 février, 6 mars, 20 mars, 3 avril

Gym Santé les mardis : 27 février, 13 mars, 27 mars, 24 avril.

ACTIVITE PILATES

Vu la difficulté rencontrée, en début de saison, pour la mise en place de la séance supplémentaire, la cotisation est revue à la baisse et s'élève à 100€ au lieu de 115€ pour l'année.

Le montant du second chèque s'élève donc à 40€ et non 55€ comme demandé lors de l'inscription.

Celui-ci est à faire parvenir à Michelle Maison lors d'une prochaine séance ou à envoyer à son adresse : 596 rue Féchet 42120 Perreux.

Le chèque de 55€ en attente vous sera restitué ou détruit selon votre convenance.

JOURNEE PETANQUE

La journée de fin d'année pétanque aura lieu **le jeudi 31 mai**. Le lieu sera précisé ultérieurement et le bulletin d'inscription sera dans la prochaine Voix du Club d'avril.

PHILATELIE GENEALOGIE

Philatélie : Prochaine réunion le lundi 5 mars chez G. Bernicot. Rendez-vous à Mâtel pour co-voiturage vers 16h30.

Généalogie : Prochaines rencontres toujours à Saint-Haon-le-Châtel les mardis 6 février, 6 mars, 3 et 24 avril.

VOYAGES et SÉJOURS 2018

IMPORTANT : La licence 2 F OPEN est obligatoire pour les séjours neige, marches et randonnées.

° Voyage en Ecosse du 30/04 au 11/05/2018

Voyage proposé par Jeanine Orgéas

46 personnes sont inscrites . Une réunion est prévue le 8 mars à Matel .

° Voyage en Calabre du 1 au 8 juin

Proposé par Monique Chevenet et Simone Pivot avec Arts et Vie.

26 personnes sont inscrites , d'autres inscriptions sont encore possibles jusqu'au 30 janvier.

° Séjour Marche 3 niveaux Crozon-Morgat du 08/09/18 au 15/09/18

Organisé par Bernadette Barbot, Marie Dupré et Marie Makiello. Le séjour est complet, une liste d'attente est commencée. Une réunion d'information aura lieu le lundi 26 mars à 10h à Mâtel pour la présentation du séjour et les choix pour les options de sorties. Pour infos, contacter Marie DUPRE au 06 79 36 45 20.

PROJETS 2019

° Périple indo-chinois en mars 2019

Voyage proposé par Dominique Jandard et Denis Bégard

15 jours et 12 nuits. Prix : entre 2200 et 2500 € sur la base de 35 personnes.

Itinéraire sous réserve de modification :

Vietnam : Hanoï, Baie d'Along, Hué, Danang, Hoi An, Ho chi Min-ville- ancienne Saïgon

Cambodge : Phnom Penh, Siem Réap- site archéologique d'Angkor

Sondage en fin de Voix du club .

° La Côte Est des Etats Unis fin mai début juin.

Voyage proposé par Bernadette Barbot et Michelle Gatignol

15 jours et 13 nuits . Prix : 3600 euros sur la base de 36 personnes.

Sondage en fin de Voix du Club.

Un sondage se fait donc pour le périple indo-chinois et un autre pour l'Est des Etats Unis ; le nombre de réponses décidera de la destination 2019. L'autre voyage se fera l'année suivante.

La commission Voyages est ouverte à toutes et tous pour d'éventuelles nouvelles propositions.

Appels à candidature

MT Reverdy termine son mandat de secrétaire 2 FOPEN JS et ne souhaite pas le renouveler pour indisponibilité.

Quelques notions de base en informatique suffisent et le logiciel de gestion des licenciés est très accessible ; elle mettra au courant la personne qui voudra bien lui succéder.

Vous pouvez la contacter au 06 14 58 17 81 ou par mail à mt.reverdy@wanadoo.fr

Monique Berger ne souhaite plus s'occuper **des visites au musée.**

Si quelqu'un veut bien la remplacer, prière de se faire connaître auprès de Jeannine SITERRE, 6 Rue du Moulin Populle 42 300 ROANNE (tél. 04 77 68 30 17).

CONVIVIALITE: R. TARIAN qui assurait l'organisation de l'apéritif de l'A.G. étant devenu responsable financier est pris par la collecte des chèques de participation, et ne peut donc plus s'occuper de la première tâche. Il faut, par conséquent, que quelqu'un reprenne l'organisation de ce moment convivial. Les volontaires peuvent se signaler à R. TARIAN au 04 77 71 01 08.

CINE-CLUB AU BONHEUR DES HALLES

Voici les dates et le titre de l'un des deux films connus à la date d'aujourd'hui, le 2ème est encore en discussion.

VENDREDI 09 02 18

10 :00 NOTRE PAIN QUOTIDIEN de Georges Cukor 1 :14

14 :30 IN THE FADE de Fatih Akin 1 :46

JEUDI 08 03 18

10 :00

14 : 30 LE SALAIRE DE LA PEUR d'Henri Georges Clouzot 2 :31

COTISATIONS

PARTICIPATIONS 2017-2018: Les membres du club qui n'ont pas réglé leur participation sont priés de le faire s'ils souhaitent renouveler leur adhésion: chèque de 15€ par personne libellé à l'ordre de MGEN, adressé à R. TARIAN, 5, rue Suzanne Lacore 42300 MABLY

BULLETINS d' INSCRIPTIONS et de SONDAGES

SONDAGE voyage en Mai 2019

Côte Est des Etats-Unis

(à retourner avant fin février)

Washington, New-York (quatre nuits en centre ville) Philadelphie, Boston.

13jours /15 nuits au prix de 3600 euros

Prix prévu sur la base de 36 participants-

Répondre à : Bernadette Barbot - 59 rue Simone de Beauvoir - 42153 Riorges

bernadette.barbot0004@orange.fr

Ou Michèle Gatignol -Lieu dit L'Epoux – 42300 – Mably

michele.gatignol@orange.fr

NOM : **PRENOM :** **Nbre :**

Mail : **Tel :**

Adresse :

.....

✂-----

SONDAGE voyage en Mars 2019

Périple indochnois

(à retourner avant fin février)

Répondre à : Dominique Jandard- 2161 Route de Villemontais- 42300Villerest

jandard.dominique@wanadoo.fr

ou Denis Bégard – Le Navarre 85 Bd JB Clément – 42300 Roanne

denis.begard@neuf.fr

NOM : **PRENOM :** **Nbre :**

Mail : **Tel :**

Adresse :

.....